

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/245 /2023

Annaba le, 14/09/2023

A

Monsieur : Souda Abdel Basset
Cité 50 Logements Bouhadjar –El Tarf-

OBJET : Mise en demeure N° 02.

Projet : Travaux Canalisation ODN 50 Logements Chetaibi

Bon de commande N° : 230579 du 27/06/2023, ODS N° : 180/2023 du 09/07/2023, délais 20 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été prononcée le 16/07/2023, je porte à votre connaissance que le délais contractuel est écoulé et les travaux ne sont pas encore achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Salutations.



Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOUI Salim